

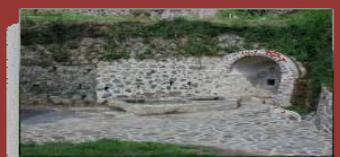
SERRALONGUE *notre village*

Canigou

Roi splendide, paré de pourpres et d'hermines,
Vivant dans la grandeur
et dans la majesté,
Tu contemples, au loin,
l'Espagne, et tu domines
Notre terre d'amour et de fécondité.

Le soleil, inondant la
terre catalane,
Met, sur ton front
superbe, un diadème
d'or ;
Et, sur tes pics neigeux,
la froide tramontane
Chante l'hymne berceur
qui, doucement, t'endort.

Abdon POGGI



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	3
Liste des délibérations.....	9
Communication.....	10
Programme été 2015 ...	12
Vie Associative.....	12
Etat civil	19
Ronde de Cabrenç.....	20

Chers amis,

Je vais commencer ce petit mot en ayant une pensée pour Hubert TENAS qui nous a quitté à l'âge de 67 ans. Comme je l'ai dit dans l'éloge funèbre, Hubert a consacré 37 ans de sa vie à sa commune et à ses habitants aussi avec l'autorisation de Betty et de ses enfants et le soutien unanime des conseillers municipaux, la salle de réunion du Conseil Municipal portera le nom d'Hubert TENAS.

Un petit point sur les travaux.

***Le multiple rural :** Si les travaux n'ont pas encore commencé c'est parce que nous n'avons pas toutes les subventions qui nous permettraient de finaliser notre budget, et je vous dois des explications. Nous avons demandé le 25 avril 2014 une subvention au FISAC, (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce.) d'un montant de 72100€, pour le multiple rural et 5 684€ pour les équipements. N'ayant pas de nouvelles au mois de février 2015, nous avons envoyé un courrier à Mme Carole DELGA, secrétaire d'état chargée de l'artisanat, du commerce et du tourisme, avec copie à Mr MACRON, Ministre du commerce et du tourisme et à Mr Manuel VALLS, premier Ministre. Deux mois après n'ayant pas de réponse à notre envoi je lui ai fait parvenir le même courrier avec une lettre d'appui de Mr le Président de la Communauté des Communes du Haut Vallespir par l'intermédiaire de Mr Pierre AYLAGAS, Député. Enfin une réponse de Mme la secrétaire d'état nous disant qu'elle avait mis au mois de novembre 2014 à cet effet au niveau national la somme de 17 millions € et que notre dossier serait traité dans les jours à venir.

Nous attendons avec le Pays Pyrénées Méditerranée la mise en place des fonds Européens pour demander une subvention au programme LEADER. Les derniers fonds Européens se sont achevés en 2013, les nouveaux (2014-2020) sont en cours de validation par la commission Européenne. Ils ont deux ans de retard. Ce sont les Régions qui vont gérer les fonds Européens et non l'Etat. De ce fait la mécanique est hésitante, les personnes non formées et les retards s'accumulent. En ce qui nous concerne, les programmes Européens, gérés par la Région Languedoc Roussillon devraient être validés et opérationnels à l'automne. Une date est avancée le 12 octobre 2015.(théoriquement). Mais pour pouvoir déposer notre demande de subvention, il faudra que soient connus les circuits de gestion des fonds, que les imprimés officiels soient finalisés et distribués, que les règles d'éligibilité soient partagées.....

Dépôt des dossiers en novembre 2015.

***La réhabilitation du court de tennis.** Trois demandes de subvention ont été envoyées, une au Conseil Régional, une autre au Conseil Départemental et enfin une dernière à Mr le Sénateur François CALVET. Montant des travaux 23 932.80 € TTC

A toutes et à tous je vous souhaite, des à présent, de passer de bonnes fêtes et d'agréables vacances à Serralongue.

Bien amicalement à tous.



Jean-Marie BOSCH

Maire de Serralongue
Bulletin municipal juin 2015

9^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 23 janvier 2015 :

Mr Frédéric Prod'homme, technicien de l'ONF : Office National des Forêts est venu présenter l'Aménagement Forestier sur la commune. Le dossier relatif à cet aménagement, disponible en mairie, donne des indications sur la gestion forestière sur Serralongue de 2001 à 2015. L'objectif est de faire un état des lieux et donner une orientation sur la gestion sur les années à venir. Un programme de coupe est fait pour 15 à 20 ans et cela est revu tous les ans. L'intérêt d'avoir un aménagement pour une forêt communale, c'est que l'ONF gère mais en contre partie la commune n'a pas le droit de vendre des parcelles de la forêt communale. L'ONF nous demande de prendre une délibération pour soustraire toutes les parcelles du régime forestier puis une autre délibération pour valider celles qui le sont à date. Le rôle de l'ONF est d'être garant des limites de la forêt communale. Si des personnes sont intéressées par du bois de chauffage elles peuvent se rapprocher de Mr Prod'homme ou de la Mairie.

1. Cimetière/Rétrocession de concessions : Délibération

Mr et Mme Jean-Pierre JUANOLE ont déclaré vouloir rétrocéder 2 concessions perpétuelles. Une délibération doit être prise pour inscrire au budget les crédits correspondants. Le conseil municipal préfère d'abord demander à la trésorière si le prix des concessions peut être réactualisé selon la base de « l'euro constant ». Délibération reportée

2. Création de poste - Adjoint technique principal 2^o classe - Tableau des effectifs : Délibération

Une délibération doit être prise pour la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et supprimer le poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Mise à disposition d'un agent du Centre de Gestion Hygiène et Sécurité : Délibération

Le centre de gestion, moyennant la somme de 101,42 euros par an (soit 0,10% de la masse salariale totale des agents de la collectivité), nous propose : le contrôle des équipements des installations du travail, la proposition de toutes mesures pour améliorer l'Hygiène, la Sécurité, la Prévention et les conditions de travail, en cas d'urgence : proposition de mesures correctives immédiates, la présence avec voix consultative au CT/CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité et des Conditions de travail)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Loyer 2015 appartement communal/remboursement de caution : Délibération

Suite au départ de la MAM (Maison d'Assistante Maternelle) et à l'état des lieux (l'appartement a été repeint et rendu en bon état), le conseil municipal décide de rendre la caution de 330,00 euros.

Délibération : vote POUR : 10, ABSTENTION : 1

Le loyer de l'appartement communal pour une future location est fixé à 330,00 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Taxe de séjour et taxe additionnelle : Délibération

Les taxes de séjour sont réévaluées telles que (*par personne et par jour*) :

Hôtel de Tourisme 3* (Tout Falgos) : 1,00€

Gîtes 2 épis/1 étoile : 0,65€

Gîtes 3 épis/2 étoiles : 0,75€

Gîtes autres : 0,40€

Camping à la ferme : 0,33€

Chambre d'hôtes : 0,65€

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Compte rendu réunion du SPANC 66

Nouvelle organisation du syndicat : Fonctionnement en régie totale

Pas d'appel à un nouveau marché à bons de commande. Le SPANC 66 compte 3 agents en interne (une secrétaire, une technicienne et une directrice). Ainsi, la périodicité des contrôles de bon fonctionnement a été augmentée à 6 ans au lieu de 5 ans à compter du prochain cycle de contrôles.

Nouvelle tarification qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2015 : L'équilibre budgétaire du syndicat mixte du SPANC66 doit être calculé sur un cycle de contrôle à savoir sur la période 2015-2021 (cf augmentation de la périodicité à 6 ans). La redevance est ajustée sur la base de ce cycle. Elle passe de 80.57 € à 100 € HT.

100 euros / 6 ans = 16.66 euros par an - 80.57 euros / 5 ans = 16.11 euros par an.

La nouvelle grille tarifaire votée par le conseil syndical le 9 décembre 2014 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Grille tarifaire appliquée aux usagers tous les 6 ans	Installations inférieures ou égales à 20 Equivalents habitants		Installations supérieures à 20 Equivalents habitants	
	HT	TTC	HT	TTC
CONTROLE DE CONCEPTION	100	110	150	165
CONTROLE DE REALISATION DES TRAVAUX	100	110	150	165
VISITE SUPPLEMENTAIRE	100	110	150	165
DIAGNOSTIC D'INSTALLATION EXISTANTE et DIAGNOSTIC VENTE	100	110	150	165
CONTROLE PERIODIQUE D'INSTALLATION EXISTANTE	100	110	150	165

7. Compte rendu réunion Canigou Grand site

Réunion du 02/12/2014 : Présentation d'un bilan de la saison estivale : embauche en CDD de 3 jeunes saisonniers chargés de l'accueil des visiteurs, de l'information et de faire une enquête sur la salubrité des sites. Des comptages ont été mis en place du 24 mai au 27 novembre 2014 : 10 770 passages soit 5385 véhicules et au niveau pédestre du 20 juin au 20 novembre : 14750 personnes à Mariailles et 24750 personnes aux Cortalets. Présentation du projet NATURA 2000 : agro environnemental et climatique qui concerne les exploitations agricoles situées sur le site.

8. Ramasse crottes/choix, emplacements...

Nous avons plusieurs propositions. Il faut choisir le modèle, le nombre et le positionnement
Le choix s'est porté sur les poches plastiques noires et un distributeur (pas de poubelle). 3 dans le village et 1 à l'Eglise avec poteau à bétonner.

9. Sentiers de randonnées (mise à jour des balisages)

Mr Le Maire souhaiterait que des personnes du conseil municipal intègrent le groupe de remise à jour du balisage des sentiers de randonnées. Avec le Syndicat d'Initiative, les dépliants seront remis à jour.

10. Stationnement Rue Abdon POGGI

L'interdiction de stationnement sur la place n'est pas respectée. Après discussion, la question est reportée au prochain conseil.

11. Falgos :

Suite à une modification des taxes concernant les greens des terrains de golf qui sont considérés maintenant en « prairie », le manque à gagner pour la commune est de 3000,00 euros par an. Le rachat du golf n'a pas été conclu.

10^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 20 février 2015 :

1. DETR 2015/ Délibération

Suite à l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports public, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, le conseil municipal décide d'orienter le dossier de demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2015 sur l'amélioration de l'accessibilité aux personnes handicapées sur la commune de Serralongue. Le projet s'élève à 21 255, 72 euros TTC. La demande de DETR (50% du hors taxe) représente un montant de 8 856,55 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

2. Distraction et soumission des forêts communales au régime Forestier (ONF) Délibération

Mr Frédéric Prod'homme a repris le registre forestier. Il a soumis une liste de parcelles communales qu'il faut distraire (enlever) et soumettre (rajouter) de façon à mettre à jour avec le réel.

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

L'ONF (Office National des Forêts) nous informe que Mr Prod'homme et Mme Dupré sont à notre disposition pour toute informations concernant la réalisation de l'étude du document d'aménagement forestier de la forêt communale de Serralongue au titre de l'année 2015. Cette étude est menée par Mr Gérard Maire, Technicien forestier. Elle a pour objectif de valoriser les différentes fonctions liées au bois (production de bois, protection du sol et des paysages, protection des richesses écologiques, accueil du public ...)

3. Rapport Annuel sur le prix de l'eau et de l'assainissement /Délibération

Tous les relevés faits par les gens du SATESE et SATEP sont répertoriés dans un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

239 abonnés au service public d'eau potable

113 abonnés au service public d'assainissement collectif

Le conseil municipal doit délibérer pour adopter ces rapports, pour transmettre aux services préfectoraux les délibérations correspondantes et mettre en ligne le rapport validé sur le site : www.services.eaufrance.fr

Délibération : vote POUR à l'unanimité.

4. Compte rendu CCHV

Impôts : Réunion à la Trésorerie Générale à Perpignan (Mr le Maire représente la communauté des communes du Haut Vallespir), ayant pour sujet l'évolution des taxes concernant les commerçants. Par exemple, pour la location d'un bail commercial, les zones qui touchent Perpignan (Mas Guerido, etc..) sont beaucoup plus favorisées que celles de Perpignan. Il en est de même pour les commerces des arrières pays. Un projet de lissage des taxes est en cours.

NAP/TAP : les petites communes ayant de moins en moins d'argent, il est difficile de financer les NAP et TAP. C'est plus cher que prévu, environ 5000,00 euros. Pour l'année 2014, cette « surfacturation » sera payée par la CCHV. Pour les années suivantes, il faudra réfléchir à un moyen de financement.

Le budget pour le premier semestre 2014 était de 1995,41 euros.

Les fonds de concours : Les projets recensés représentent une enveloppe de 537 500 euros. Serralongue a demandé à hauteur de 50 000 euros pour le multiple rural. Tout le monde ne demande pas de fond de concours.

11^{eme} réunion du conseil municipal du samedi 21 mars 2015 :

1. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales (habitations, foncier bâti, foncier non bâti)

Taxes communales	2015
Taxe d'Habitation	8,53
Taxe Foncier Bâti	11,76
Taxe Foncier Non Bâti	51,43

Gérard PIRON présente un comparatif des taxes de 2013 avec les autres communes du canton (<http://alize2.finances.gouv.fr/communes>) . Les taux d'imposition de Serralongue sont augmentés de 4% pour l'année 2015.

Délibération : vote POUR : 9 - Abstention : 1 – Contre : 1

2. Vote des tarifs du Service de l'eau et de l'assainissement 2014/2015

Les tarifs du service de l'eau et de l'assainissement sont augmentés de 1%

Services eau, assainissement, Ord.Ména.	
Le m3 d'Eau Potable	1,14
Le m3 d'Assainissement	1,05
Location de compteur AEP	18,50
Entretien du branchement AEP	36,00
Part fixe eau usée (pour tout le monde)	16,69

Délibération : vote POUR : 10 – Contre : 1

3. Vote des subventions aux associations

Subventions aux associations	
Comité des fêtes	2 500,00
Association de chasse AICA de Cabrenc	130,00
Association de pêche	130,00
Boule de Cabrenc	150,00
Groupe sardaniste	120,00
Gymnastique	120,00
Syndicat d'Initiative	600,00
Foyer Collège d'Arles-sur-Tech	120,00
Pompiers St.Laurent-de-Cerdans	150,00
Ecole de Rugby Céret	120,00
La ronde de Cabrenc	150,00
Ensemble Vocal du Haut Vallespir	80,00

Syndicat des éleveurs : le conseil municipal pose la question des actions entreprises auprès des éleveurs.

La ronde de Cabrenc : subvention exceptionnelle sous réserve de réalisation de la course

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Forêt communale vente de bois sur pied aux particuliers :

Les personnes intéressées par du bois sur pied viennent se renseigner à la Mairie

Le prix de vente est de 4 euros le stère.

5. Points sur les travaux 2015 :

Le multiple rural : Le dossier FISAC a été relancé.

Tennis : dossier à déposer auprès de la Région, du Département et du sénateur

Accessibilité : ce dossier a été mis au programme de la DETR 2015. Le montant s'élève à 17 713,00 euros HT. La demande de subvention est de 8856 euros HT.

Plan d'Occupation des Sols : Notre POS n'est plus valable à la fin de l'année. Nous risquons de passer en RNU (Règlement National d'Urbanisme), beaucoup plus contraignant que le POS. Nous pouvons passer en PLU (Plan local d'Urbanisme) qui remplace le POS mais il faut déposer le dossier d'études avant la fin de l'année.

Tour de Cabrenc : Restauration de la courtine de la tour médiane. Etude proposée : 3350,00 euros HT

12^{eme} réunion du conseil municipal du vendredi 10 avril 2015 :

1 - Comptes administratifs 2014

Mme Jeannette JEANSON présente les Comptes Administratifs 2014.

Budget principal

L'exercice Compte Administratif 2014 « principal » se termine avec un excédent de 17 939.58 euros

Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

L'exercice Compte Administratif 2014 « annexe » se termine avec un excédent de 32 749.53 euros

Pour les Comptes Administratifs : vote à l'unanimité.

2 - Comptes de gestion 2014

1. Budget principal

2. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

A l'unanimité le conseil Municipal approuve les 2 comptes de gestion, établis par Mme La trésorière.

3 - Affectation du résultat

1. Budget principal :

Pour le budget Principal, à l'unanimité, l'excédent d'exploitation de 35 281 euros est affecté comme suit:

- 17 939 euros est reporté à la section de fonctionnement (R002) du budget 2015
- 17 342 euros est reporté en couverture de besoin de financement (R1068) au budget 2015

2. Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

Pour le budget Annexe Eaux et Assainissement, à l'unanimité l'excédent d'exploitation de 4 049.46 est affecté comme suit : 4 049.46 euros est reporté à la section fonctionnement (R002) du budget 2015

4 - Vote des budgets 2015

M. Jean-Marie BOSCH présente les budgets 2015.

Budget principal Commune

Fonctionnement : Recettes : 285 850 euros

Dépenses : 285 850 euros

Investissement : Recettes : 711 249 euros

Dépenses : 711 249 euros

Budget annexe Service de l'Eau et de l'Assainissement

Fonctionnement : Recettes : 47 399 euros

Dépenses : 47 399 euros

Investissement : Recettes : 64 292 euros

Dépenses : 64 292 euros

Pour les budgets 2015 : vote à l'unanimité

5 – Compte-rendu du Conseil Communautaire (CCHV)

- . Transfert points jeunes – point sur les NAP par Jean Marie Bosch
 - . Commission des finances par Richard TENAS
 - . Achat d'une pelle mécanique par la Communauté de Commune, qui sera prêtée gratuitement avec conducteur à chacune des 14 communes qui en fera la demande
 - . Délibération concernant le transfert des crèches d'Amélie-les Bains et d'Arles sur Tech
- Vote : 1 contre – 2 abstentions – 8 pour

6 – Rétrocession caveaux

- . Délibération pour 2 caveaux pour la somme de 5 860 francs soit 893.35 euros

Vote à l'unanimité



1. Convention avec la communauté des communes : Instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation du domaine public (Permis de construire, d'aménager, de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel) en remplacement de la DDTM.

L'état continuant son désengagement, la DDTM (Direction Départementale des Territoires de la Mer) a supprimé son antenne de Céret. Les instructions des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation du domaine public (Permis de construire, d'aménager, de démolir, certificat d'urbanisme opérationnel) sont transférés aux communautés de communes. Pour les 2 intercommunalités du Vallespir et Haut Vallespir, sur 300 dossiers instruits, 200 le sont pour le Vallespir et 100 pour le Haut Vallespir. Le personnel de la DDTM est embauché par les intercommunalités. La commune recevra les dossiers, les évaluera pour voir si ils sont complets et les enverra à l'ex DDTM. Le personnel a accepté pour 1 an. Il sera payé par l'intercommunalité du Vallespir et remboursé par la CCHV au prorata des dossiers. Le conseil municipal doit voter pour autoriser Mr Le Maire à signer la convention correspondante.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Compte rendu du Conseil Communautaire (CCHV)

Une nouvelle taxe CCHV va être rajoutée. Elle est de 2% pour le foncier bâti. En contre partie, les communes n'auront plus à payer les NAP.

Le budget a été adopté à l'unanimité

3. Mutualisation

Dans le cadre de l'intercommunalité, une proposition est faite pour mutualiser les achats (matériels, fournitures, sel pour l'hiver, pelles, girobroyeur, etc...). La question du stockage se pose. A ce stade, il s'agit d'une réflexion. Ce n'est pas obligatoire.

4. Document Unique

Des stages de formation ont lieu à Saint Jean Pla de Corts par le centre de gestion concernant le document unique. Il y a une partie concernant le personnel administratif et une partie concernant le personnel technique. Il existe un Cd rom pour construire ce document unique. En France, le document unique, ou document unique d'évaluation des risques (DU ou DUER) est obligatoire à tout employeur dès le premier salarié. C'est un outil permettant d'engager une démarche de prévention dans la structure et de la pérenniser. 3 exigences sont définies pour le document unique :

- Le document unique doit lister et hiérarchiser les risques pouvant nuire à la sécurité de tout salarié. En ce sens, c'est un inventaire exhaustif et structuré des risques.
- Le DU doit également préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer. En ce sens, c'est un plan d'action.
- Le document unique doit faire l'objet de réévaluations régulières (au moins une fois par an), et à chaque fois qu'une unité de travail a été modifiée. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

5. Point sur les sentiers communaux

2 de nos sentiers sont gérés par la CCHV (Communauté des communes du Haut Vallespir). Le marquage est bien fait mais la peinture a du être refaite. L'équipe de débroussaillage doit intervenir.

Le sentier des Tours de Cabrenç a été refait et le débroussaillage est prévu.

Reste à faire : la « Bulle du Canigou », «Serralongue/Galdarès », « Serralongue/Le Sagué», « Serralongue/Le pla de Castell »

1. Communauté de communes / Instruction des actes et autorisations d'urbanisme/ Création d'un service commun/ Modification des statuts CCHV.

A partir du 1^{er} juillet, la communauté des communes va embaucher les agents de l'ancienne DDTM. Le conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts de la CCHV en ajoutant les compétences suivantes : Instructions des autorisations d'urbanisme et Prestations de services

Et autoriser Mr Le Maire à signer la convention portant sur la création des services communs avec les communes qui le souhaitent, le fonctionnement du service unifié ainsi que tous documents utiles.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Régime indemnitaire des salariés / Mensualisation.

Nos agents perçoivent l'IAT (indemnité d'administration et de technicité). Cette indemnité leur était versée tous les semestres. La nouvelle réglementation prévoit la mensualisation de cette prime

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Demande de subvention au Conseil Général /Réhabilitation du réseau de collecte d'assainissement

Suite à la réalisation du schéma directeur d'assainissement, des travaux sont à réaliser sur les réseaux de collectes

- Secteur village : le Porxo : réhabilitation du collecteur
- Route de Can Pelat : réhabilitation du collecteur

Après consultation des entreprises, les travaux s'élèvent à la somme de 20 636 € HT et pour le contrôle de réception à 2 956 € HT, soit 23 591 € HT. Le conseil municipal doit délibérer pour décider de la réalisation des travaux et demander une subvention au Conseil Général. Les travaux seront faits par la société Planell

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Demande de subvention au Conseil Général / Projet structurant/Création d'un multiple rural - bistrot de pays

Mme NEUVILLE avait promis avant les élections de revoir la subvention du Conseil Départemental. Mr RAYNAL nous a indiqué annuler l'ancienne proposition de 40 395€ et réévaluer la subvention à hauteur de celle du Conseil Régional soit 89000 €. Nous attendons une réponse écrite. Mr le Maire a fait refaire un dossier avec le nouveau montant des subventions. Le conseil municipal délibère pour autoriser Mr le Maire à refaire une demande de subvention au Conseil Départemental.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Décision Modificative du Budget de la Commune / Fonds de Péréquation Intercommunalité

Le fond national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Il convient donc de modifier le budget de la commune en effectuant un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 1264.00€.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Compte rendu du Conseil Communautaire.

Suppression de postes.

Instruction du droit des sols.

Refuge de San Guillem : désignation du délégataire de service public qui sera présenté lors de la fête de la montagne.

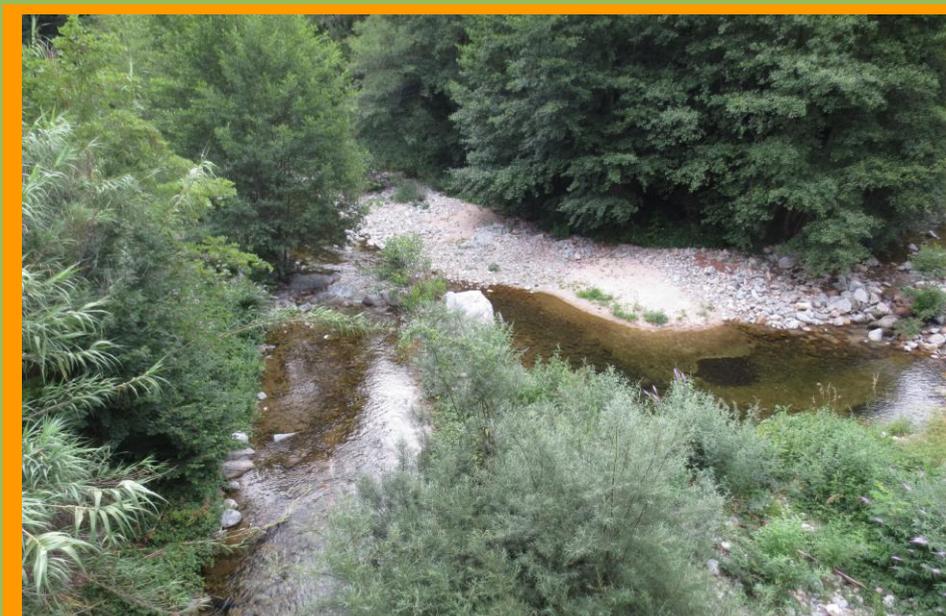
Tarifs : réseau de chaleur, cantines, locations de vélos.

Conteneurs déchets équipements électroniques et électro-ménagers. (Renouvellement de la convention).

Délibérations 2015

N° 001 au N° 027

N°001	Création d'un poste d'Adjoint Technique principal de 2° classe	23/01/2015
N°002	Convention de mise à disposition d'un agent chargé de l'inspection avec le centre de gestion	23/01/2015
N°003	Loyer et dépôt de garantie de l'appartement communal 4 rue Abdon Poggi	23/01/2015
N°004	Taxe de séjour 2015	23/01/2015
N°005	Budget Commune /2014 / Décision Modificative n°05	23/01/2015
N°006	DETR 2015 : Travaux de Mise en accessibilité des Bâtiments communaux et de la Voirie	21/02/2015
N°007	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2013	21/02/2015
N°008	Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013	21/02/2015
N°009	Forêt communale / ONF/ Distraction et adhésion de parcelles au régime forestier	21/02/2015
N°010	Fiscalité Directe Locale : Taux des 3 Taxes locales 2015	21/03/2015
N°011	Service des eaux et assainissement : tarif 2014/2015	21/03/2015
N°012	Rétrocession d'une concession funéraire/ caveau	10/04/2015
N°013	Rapport de la CLET – Service des crèches	10/04/2015
N°014	Approbation du compte administratif 2014 / Budget Commune	10/04/2015
N°015	Approbation du compte administratif 2014 / Service des Eaux et Assainissement	10/04/2015
N°016	Approbation du Compte de Gestion 2014 / Budget Commune	10/04/2015
N°017	Approbation du Compte de Gestion 2014 / Service des Eaux et Assainissement	10/04/2015
N°018	Affectation du résultat de fonctionnement 2014 / Commune	10/04/2015
N°019	Affectation du résultat de fonctionnement 2014 / Service Eaux et Assainissement	10/04/2015
N°020	Budget Principal / Commune 2015	10/04/2015
N°021	Budget Annexe/Service des Eaux et de l'Assainissement 2015	10/04/2015
N°022	CCHV: création d'un service commun pour l'instruction des actes et autorisations d'urbanisme	19/06/2015
N°023	Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)	19/06/2015
N°024	Demande de subvention Conseil Général et Agence de l'eau: Réhabilitation des réseaux de collecte	19/06/2015
N°025	Multiple rural del Canigo: Demande de subvention au Conseil Départemental	19/06/2015
N°026	Décision modificative 1 : Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales	19/06/2015
N° 027	Motion de soutien à l'action de l'AMF concernant la baisse massive des dotations de l'état	19/06/2015



Médicaments à domicile :

Depuis plusieurs années les services de la poste apportaient les médicaments aux personnes âgées du village qui ne peuvent pas se déplacer. Avec la nouvelle réorganisation cette pratique n'est plus possible. Avec Mme BURCET, pharmacienne à Prats de Mollo nous avons mis au point une solution qui pourra être améliorée au fil du temps.

Dès que le médecin aura établi l'ordonnance, la personne se présentera avec celle-ci au secrétariat de la mairie qui la faxera à Mme BURCET. Cette dernière livrera les médicaments à domicile.

Médiathèque intercommunale du haut Vallespir : la réservation en ligne

Je clique et je réserve

La médiathèque Intercommunale vous propose un nouveau service, vous pouvez désormais réserver vos livres, et DVD en ligne. Vous avez accès à l'intégralité du catalogue de la médiathèque intercommunale du Haut Vallespir et de la Médiathèque Départementale.

Suivez le guide, c'est très simple, il suffit juste d'être inscrit dans une des médiathèques du réseau.

1 Je me rends sur le site www.mediatheque66.fr et je clique sur Haut-Vallespir puis je me connecte avec mes identifiants : nom et n° de carte lecteur

2 Je peux rechercher un titre, un auteur ...Une fois que j'ai trouvé le document qui m'intéresse, je clique sur « réserver »

3 Le site m'indique si le document est déjà disponible dans ma médiathèque. Dans ce cas, je dois juste me rendre à la médiathèque pour l'emprunter. Sinon je dois attendre son retour (un mail m'avertira de sa disponibilité).

Retrouvez également sur www.mediatheque66.fr toutes les infos sur les médiathèques du département (horaires,...), mais aussi l'actualité littéraire, les coups de cœur, les animations...

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter. Médiathèque Intercommunale Hervé Bazin – 2 rue Castellane – 04.68.56.10.59 – mediatheque@haut-vallespir.fr

Page Facebook

<https://www.facebook.com/mediathequehautvallespir>

NAP à l'Ecole de Serralongue :



Depuis Septembre, la communauté des communes du Haut - Vallespir a organisé dans le cadre des nouveaux horaires scolaires pour les enfants de l'école 16 ateliers N.A.P différents (Nouvelles Activités Périscolaires) comme par exemple : jeux sportifs collectifs, cuisine, athlétisme et nature, activités manuelles... Ceci deux fois par semaine. L'année se termine par la pétanque le mardi et le jardinage le vendredi grâce aux intervenants, A.T.S.E.M et aussi aux bénévoles que nous remercions tout particulièrement.

Passerelle de Cantellops :

Une nouvelle passerelle pour le chemin communal de « Cantellops »

Emporté par les crues de la rivière « le Cortals » depuis plusieurs années, cet ouvrage ne permettait plus la continuité du chemin de Cantellops et les randonneurs étaient obligés d'emprunter le passage à gué situé à l'amont, avec le risque de prendre un bain de pieds ou d'impossibilité de franchir le cours d'eau lors des hautes eaux.

Le conseil municipal a décidé de sa reconstruction et par mesure d'économie la passerelle a été réalisée et mise en œuvre par les deux employés municipaux, et ponctuellement par un jeune stagiaire.



Les culées de l'ouvrage ont été maçonnées avec des pierres récupérées sur place, le tablier composé de 3 rails est recouvert d'un caillebotis en acier zingué d'une longueur de 8 m et de 1,20 m de large. Après les passerelles de Can Palat (également réalisées par les employés communaux), randonneurs et riverains peuvent désormais apprécier cet itinéraire en toute sécurité.

J-P J

Eclairage du Conjurador

Après la mise en place de la table d'orientation, les abords du conjurador méritaient des améliorations.

Toujours prêts à tailler « le granit », Jacques et Joseph MARQUES, se sont attaqués aux anciennes protections des projecteurs qui mettent en valeur l'édifice la nuit. Les blocs de béton ont disparu, pour laisser la place à de magnifiques « maisonnettes » en granit qui ne jurent plus avec les pierres du Conjurador, et les escaliers qui y mènent.

Les anciens projecteurs très énergivores ont été remplacés par des projecteurs à leds aussi puissants et moins gourmands.

Merci encore aux frères Marques, à la société Expériences et à son correspondant local Philippe Laviose ainsi qu'à la régie électrique de Saint Laurent de cerdans.



Festa Major 2015 SERRALONGUE

Lundi 13 Juillet

19h30 : **SARDINADE** (sur inscription) animé par **J POING Y**

22h30 : **Feu d'artifice** suivi d'un **BAL DISCO**

Dimanche 2 Août

9h30 : **Concours de pêche** pour les plus jeunes au plan d'eau de Lamanère organisé par **La Truite Du Castell**

Jeudi 13 Août

10h00 : **Llevant de taula** dans les hameaux avec **EPHEMERE 66**

15h00 : **Llevant de taula** dans le village

19h00 : **APERITIF** offert par le **Comité des Fêtes**

Vendredi 14 Août

16h30 : **SARDANES** avec la **PRINCIPAL DEL ROSSELLO**

22h00 : **Soirée BULLES** animée par **IMC**

Samedi 15 Août

20h30 : **MESSE** à l'Eglise Sainte Marie.

22h30 : **Bal** animé par **SUSPENS ORCHESTRA**

Dimanche 16 Août

16h30 : **CHANTS CATALANS** avec les **MARINERS DEL CANIGO**

19h00 : **CARGOLADE**

22h00 : **BAL DISCO** animé par **J POING Y**

Mardi 18 Août

10h00 : **tournoi de RUGBY** ouvert à tous et à toutes

Mercredi 19 Août

10h00 : **tournoi de FOOT** ouvert à tous et à toutes

Jeudi 20 Août

15h00 : 7^{ème} **Championnat de LANCER D'ESPADRILLE** avec **RCN Radio**

Samedi 22 Août

19h30 : **GAMBAMOULADE** (adultes: 18€, enfants: 12€ - inscriptions au Café de la Poste ou 06.23.65.37.33) animée par **ELS COMPANYS** suivie d'un **BAL** animé par **IMC**

Dimanche 23 Août

9h00 : **départ du TRAIL "La Boucle de Cabrenç"** 4^{ème} manche du **Challenge Sud Vallespir Canigo**.

14h00 : **Concours de PÉTANQUE -Challenge Daniel Montalat-** en triplettes formées organisé par la **Boule de Cabrenç**



Tous les samedis de l'été à 21h00:

Concours de PÉTANQUE organisés par la **Boule de Cabrenç** & **SARDANES** sur la place du village.

- Les bals & animations musicales se déroulent sous chapiteau -

Entre ciel et vert

Association du Millénaire :

L'Association du Millénaire recherche des tissus pour la confection des costumes qui serviront à la célébration de cet événement. Tous les tissus (draps blancs, velours, anciens rideaux, coupons, etc.) pourront être utiles.

Déposez vos dons en Mairie et merci par avance pour votre contribution.

Association « les coureurs de Cabrenç » :

L'association "les coureurs de Cabrenç" a été créée le 25 janvier 2015. Sous la présidence de Mr Frank OLIVE, le but de cette association est l'organisation d'une course de montagne de 15km pour 800m de dénivelé sur la commune de Serralongue (voir affiche de présentation sur la dernière page de couverture du bulletin municipal)

A cette occasion, l'association cherche des bénévoles pour le ravitaillement, ainsi que des signaleurs. Vous pouvez contacter Mr Frank OLIVE au 06.79.52.34.24 pour plus d'informations.

La boule de Cabrenç :

Tournoi de pétanque Guy Malé 2015

Le tournoi de pétanque des élus du département s'est déroulé le samedi 20 juin 2015 à Amélie les Bains sous un soleil magnifique. De nombreuses équipes se sont déplacées pour cette journée sportive et conviviale. Serralongue, comme d'habitude, était très bien représentée avec 2 triplettes composées d'élus et de membres du bureau de l'association « la Boule de Cabrenç ». L'équipe « Serralongue Lepigeon » composée de Didier Lepigeon, Léo Olive et Alain Juanola a brillamment représenté le village en se hissant en finale. Ils ont remporté un beau trophée qui sera fièrement exposé au Café de La Poste. La deuxième équipe était celle de Christelle Moli, Richard Tenas et Sabine Quintana. Le tournoi s'est clôturé par un bon repas servi au restaurant de la Reine Amélie. Les équipes tiennent à remercier l'Association des Maires et des Adjointes des Pyrénées Orientales ainsi que le club de pétanque d'Amélie les Bains et Mr Le Maire Alexandre RAYNAL pour l'organisation et leur accueil chaleureux



Association de pêche :

Les pêcheurs alevinent nos cours d'eau

Dernièrement les membres de la société de pêche de Serralongue ont participé à l'alevinage de nos rivières (Le Lamanère, Le St. Laurent, Le Castell, Le Cortals et leurs affluents).

Ainsi, 20 000 alevins de truite fario de souche « Carança », issus de la pisciculture de la Fédération Départementale à Sahorre, élevés avec soin par le pisciculteur Nicolas Procassi, ont été déversés, dans les meilleures conditions de réussite, sur les têtes de réseau.

Récupérés à 7 h du matin à la pisciculture et répartis en sacs gonflés à l'oxygène de 1500 à 2000 alevins chacun, ils ont été transportés dans des sacs à dos, sur les divers petits affluents et répartis sur des linéaires adaptés à leur survie.

Le président remercie la Fédération Départementale et son personnel et tous les bénévoles qui répondent toujours présents afin de maintenir dans nos rivières un cheptel de qualité pour le plaisir de tous les pêcheurs.
J-P J

Photo : l'équipe de bénévoles avant le déversement en amont des cours d'eau

Congrès de la fédération de pêche 66 à CERET

Le Dimanche 19 avril 2015, Philippe JUANOLA président de l'ACCA et J-Pierre JUANOLE président de l'AAPPMA se sont vu remettre la Médaille du Mérite Associatif par le Président de la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées Orientales : Mr René Patau, pour la réalisation par les deux associations d'une Maison de la Chasse et de la Pêche commune à Serralongue.

Félicitations aux deux présidents et à leurs équipes.



Association de Chasse :

Les chasseurs préparent la saison cynégétique :

Dimanche 21 juin, dans la maison de la chasse et de la pêche, s'est tenue l'assemblée générale de l'ACCA de Serralongue, sous la présidence de Philippe Juanola.

Après avoir remercié les 35 membres présents, et avant de présenter son compte rendu moral pour l'année écoulée, il a donné la parole au maire Jean-Marie Bosch qui devait se féliciter de la bonne entente entre chasseurs et pêcheurs pour la réalisation du local et rappeler l'importance du milieu associatif dans l'aménagement et la préservation des espaces naturels, du nettoyage des chemins, des berges de cours d'eau et de l'entretien des pistes. Il souhaitait également que l'on apporte un soutien particulier à Frank Olive, organisateur de « La Ronde de Cabrenç » qui est programmée pour le dimanche 23 août 2015. Cette course comptera pour le classement des courses du challenge du Vallespir, initié par la communauté de communes du Haut Vallespir.

Le trésorier Jean-Pierre Comaills a donné lecture du bilan financier et le secrétaire Jean-Pierre Juanole a poursuivi la séance par la présentation des actions à mener pour la saison 2015-2016.

Au cours de la réunion, les points suivants ont été débattus et validés :

- ✓ L'amélioration du territoire de chasse, le repeuplement en faisans, les relations avec les propriétaires et les éleveurs, l'entretien des pistes qui ont été sévèrement abîmées l'hiver dernier. Une pensée pour Jean Cammas à qui nous souhaitons un bon rétablissement et qui a été toujours d'un énorme soutien pour le débroussaillage des pistes.
- ✓ L'examen des tableaux de chasse avec la fixation des dates d'ouverture (sanglier en battue le dimanche 30 août après les fêtes du 15 août, la « Gambamoulade », la « Ronde de Cabrenç » et le concours de pétanque, chevreuil le 13 septembre pour les samedis et dimanches et le 1 novembre pour les mercredis)
- ✓ La fixation du prix des cartes et la présentation du budget prévisionnel,
- ✓ L'accueil de deux nouveaux membres permissionnaires,
- ✓ les mesures de sécurité notamment pour la battue au sanglier avec obligation du port du gilet fluo, le respect des horaires du matin et des consignes, le balisage des postes et la mise en place d'une règle pour le traitement de la venaison qui interviendra dès le retour au local avec distribution des parts avant apéro et repas.
- ✓ En remplacement de Jean-Pierre Comaills démissionnaire à cette fonction, Eric Guyaux est désigné chef de battue adjoint, Jacques Casadessus sera responsable de la gestion du chevreuil avec l'appui de Philippe Ruiz.
- ✓ La participation à l'opération « un dimanche à la chasse »
- ✓ Le renouvellement du tiers des membres du conseil.

Il est également rappelé que les chasseurs organisent des matinées de nettoyage des chemins et que tous les utilisateurs de nos forêts sont les bienvenus. Le rendez-vous est fixé à la maison de la chasse et de la pêche à 6h 30, les dimanches 5, 12, 19 et 26 juillet. Il est demandé à tous les membres de l'équipe (exceptés nos vieux chasseurs) de participer à l'ensemble de ces matinées, s'il y a impossibilité, demandez à vos chefs de battue Jean-Pierre Juanole ou Philippe Juanola, ils vous indiqueront un chemin que vous pourrez nettoyer à votre convenance.

J-P J

Photos du bureau et de l'assemblée page précédente

Musée Médiéval :



Groupe sardaniste de Serralongue:

Lors de l'assemblée générale du samedi 25 avril 2015, madame la présidente a donné lecture du compte rendu de l'année écoulée, remerciant les membres qui ont participé régulièrement, et souhaitant la continuité pour 2015 en espérant accueillir de nouveaux membres qui seront toujours les bienvenus. Pour la commémoration du millénaire du village, elle est en contact avec Olivier MARQUES qui a composé la sardane du « Millénaire ». L'assemblée valide le titre de la sardane qui s'appellera « **Serralongue 1018-2018** ».

Le trésorier a présenté les comptes qui laissent apparaître un déficit de **528,17 €** pour l'année 2014 et un avoir total au 31 décembre 2014 de **2 758,76 €**. La cotisation annuelle de 10 € sera reconduite pour 2015.

Renouvellement du bureau : Les membres sortants ne sont pas démissionnaires, pas de nouveau candidat, le bureau est reconduit dans son intégralité :

Présidente : Caréras Marie-Rose

Vice-président : Comaills Jean-Pierre

Secrétaire : Juanola Mado

Secrétaire Adjointe : Jeanson Jeannette

Trésorier : Juanole Jean-Pierre

Trésorière Adjointe : Pujol Renée.

Calendrier prévisionnel des cours 2015 :

Samedi 4 juillet 2015 - 21 h Place publique

Lundi 13 juillet 2015 - 18 h Cour de l'école

Samedi 18 juillet 2015 - 21 h Place publique

Samedi 25 juillet 2015 - 21 h Place publique

Samedi 1 août 2015 - 21 h Place publique

Samedi 8 août 2015 - 17h : Festa Major à Lamanère sardanes avec cobla

Vendredi 14 août 2015 - 17h : Festa Major à Serralongue sardanes avec cobla

Samedi 15 août 2015 - 18 h Place publique

Samedi 29 août 2015 - 21 h Place publique

Samedi 5 septembre 2015 - 21 h Place Publique

Samedi 19 septembre 2015 - 20 h R.V. devant le café puis repas de fin de saison)

Une nouvelle maquette pour le musée

Décidément, à bientôt 90 ans, René Magna, le conservateur bénévole du petit musée serralonguais est infatigable. Il vient de terminer une nouvelle maquette reproduisant le fonctionnement d'une trompe à eau qui alimentait en air nos anciennes forges catalanes.

Cette reproduction qui a nécessité 350 heures de préparation, calculs et réalisation ira rejoindre l'ensemble des autres maquettes.

Caractéristique de la forge catalane, pour son fonctionnement elle nécessite une assez forte hauteur de chute, l'eau précipitée dans une canalisation verticale où des trous sont percés en oblique en descendant vers l'intérieur entraîne une aspiration d'air qui se comprime dans un sas de réception, puis est canalisé jusqu'au foyer de la forge.

La trompe permet donc une ventilation forcée et permanente du foyer sans intervention manuelle, et on peut la régler de façon très précise en faisant varier le débit.

Merci René pour toutes ces maquettes qui nous permettent de comprendre les origines de l'industrialisation et de la mécanisation des anciens métiers.

Vous pouvez visiter le musée tous les jours de 15 h à 18 h. La visite est associée à celle de l'Eglise du XIème et du Conjurador du XIVème. Vous pouvez joindre le guide au 04 68 39 62 14 ou 06 16 70 73 90



Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç

30 ans de lutte pour reconquérir Cabrenç

Dimanche 14 juin 2015, l'ASCTC, a tenu son assemblée générale au golf du Domaine de Falgos.

Le Président, Jean-Marie Bosch a ouvert la séance par ces mots : « je voudrais avoir une pensée pour Jean Marques, Président fondateur de l'association, pour ceux qui nous ont quitté et qui étaient présents, il y a 30 ans maintenant, à la création de l'ASCTC, pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, adhérents âgés, qui accompagnent leur cotisation ou leur pouvoir d'un petit mot gentil, nous félicitant et nous encourageant à poursuivre notre action, je voudrais devant vous les en remercier ».

Après la présentation de son rapport moral il donne la parole à la trésorière Jeannette Jeanson pour l'approbation des comptes présentant un montant de recettes de 3450,00 € pour 2244,29 € de dépenses en 2014. Quitus est donné à Jeannette et Claude, à l'unanimité de l'assemblée, pour la tenue des comptes.

Le secrétaire Gérard Hudelet à rappelé la mise à jour du fichier membres, les soucis d'adresse sont réglés, (106 adhérents dont 93 à jour de leur cotisation) et dénombre 39 pouvoirs transmis par des membres excusés.

L'assemblée a ensuite renouvelé un tiers des membres du conseil d'administration. Ont été réélus à l'unanimité : Mme Claude Bosch, M. Charles-Henri Julia et M. Alester Wood. M. Jean-Paul Blayac a été élu en remplacement de M. André Rami qui a fait savoir à l'assemblée que son état de santé ne lui permet plus de siéger au conseil d'administration.

Sont réélus au bureau :

Jean-Marie Bosch président, Jacques Marques vice-président, Gérard Hudelet secrétaire, Charles-Henri Julia secrétaire adjoint, Jeannette Jeanson trésorière, Claude Bosch trésorière adjointe.

Point sur les travaux :

Le Président a présenté à l'assemblée les dessins réalisés par l'architecte M. Bruno Morin du SDAP (Service Départemental d'Architecture et Patrimoine) pour la réhabilitation des remparts de la tour médiane dont les travaux devraient intervenir rapidement.

Le balisage du site des tours de Cabrenç réalisé par les services du Conseil Général et mis en place par la communauté de communes du Haut Vallespir est effectif.

Questions diverses :

Une journée de nettoyage est programmée pour le samedi 4 juillet 2015, pour les bonnes volontés, rendez-vous à 7h 30 à la fontaine de Serralongue.

Il est rappelé que la cotisation à l'association est déductible des impôts et que les dons sont les bien venus, une attestation vous sera remise sur demande.



Foire de la Saint Jean 2015



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la Foire de la Saint Jean 2015. Une trentaine d'exposants étaient présents et la bénédiction au conjurador a attirée toujours autant de monde. Merci au Président et aux bénévoles du Syndicat d'Initiative ainsi qu'aux enfants pour cette belle journée.



Fête de l'école :

Vendredi 03 juillet 2015, c'était enfin les vacances. Pour fêter cette belle année scolaire 2014-2015, Mr Le professeur des écoles Luc ROIG et Martine GUYAUX, ATSEM ont présenté au public un film retraçant les activités de l'année qui vient de s'écouler. Martine a ensuite présenté les divers ateliers mis en place dans le cadre des NAP (jardin pédagogique, pétanque, danse etc..) sous l'œil avisé de Nadège DORANDEU, responsable (auprès de la Communauté des communes du Haut Vallespir) des NAP pour les écoles de Prats de Mollo et Serralongue.

Lilou et Madhava ayant réussi leur passage au collège, se sont vu remettre par Mr Le Maire un dictionnaire et un « Bescherelle ». La soirée s'est prolongée par une grillade organisée par les parents d'élèves dans la cour de l'école agrémentée de gâteaux gracieusement préparés par les parents d'élèves et des bénévoles du village.



NAISSANCES :

Mathis au foyer de Sabine JUANOLE et Damien LOPEZ. Félicitations aux parents et aux grand parents Jacqueline et Jean Pierre JUANOLE.

Alexis est venu rejoindre Pablo et Nora au foyer de Lise et Arnaud COMAILLS. Félicitations aux parents et grand parents Céline et Jean-Pierre COMAILLS

DECES :

En ce premier semestre de 2105, ils nous ont quitté : **Anna BERGES née RIBES, Pierre QUINTANA, Hubert TENAS, Muriel GORDON, André RAMI et Dieter MEIER -LENZ.**

Dans 2 ans, le Comité des Fêtes célébrera son 50ème anniversaire. En 1968, Hubert Tenas en fut l'un des membres fondateurs. Durant plusieurs dizaines d'années, il en fut aussi l'un des membres les plus actifs. Et c'est une association à laquelle il était évidemment très attaché et qu'il a toujours soutenue. Si la Festa Major est aujourd'hui un évènement primordial dans la vie de Serralongue, Hubert en est un des responsables. Si elle est attendue plusieurs mois à l'avance dans notre village (et bien au-delà), c'est aussi Hubert que l'on doit remercier.



Si chaque été les maisons, mas et gîtes et campings sont pleins le temps du mois d'août, c'est parce qu'Hubert et une poignée d'amis ont décidé de créer, il y a bientôt un demi siècle, cette association qui regroupe maintenant plusieurs générations de Serralonguais, aujourd'hui en deuil. Nous lui devons beaucoup dans la réussite de cette association.

De la part de l'ensemble du bureau et des membres de l'actuel Comité des Fêtes, de celles et ceux qui y sont passés et y passeront, et du fond du cœur, **MERCI HUBERT !**



En ce mois de mai 2015, une grande figure du village, un ami, un frère nous a quitté. Hubert TENAS était né le 15 octobre 1947 à Serralongue. Le 23 décembre 1969, épouse Betty DUBOIS, à Serralongue. De cette union naitront Richard et Eric et quelques années plus tard Agathe, Nolan, Estéban, Félicien et Aïnoa viendront agrandir le cercle familial. Hubert s'est investi à fond dans la société TENAS et fils aux cotes de son père Jacques et de ses oncles Xavier et Joseph. Dès qu'HUBERT a senti le déclin de ces produits il a vite donné une nouvelle dynamique à l'entreprise. Il s'est tourné vers l'aubier de tilleul en créant la société « Pyrénées tilleul » ramenant tout le personnel au village. Hubert voyait encore plus loin en rachetant en 1997 la petite société de transports du village qui se composait de 2 véhicules, pour en faire aujourd'hui la société « TENAS voyages » avec 12 véhicules, qui emploie sur le village 15 salariés. Toutes ces évolutions, c'est avec Betty qu'il les a réalisées.

En parallèle, Hubert menait une autre vie : celle qu'il vouait à son village et à ses habitants. Conseiller municipal en 1977, 1983, 1989 (2eme adjoint), 1995 (1er adjoint), 2001 (1er adjoint) et 2008 (1er adjoint), il a passé 37 années à servir SERRALONGUE sans compter ni le temps ni les moyens. Il était d'une disponibilité totale, il était notre mémoire. A son village, il vouait un amour indescriptible. Il a beaucoup donné sans rien attendre en retour. Nous garderons d'HUBERT l'image d'un homme sérieux, professionnel, disponible, un ami sur lequel on pouvait compter. Les mots qui le résument le plus étaient « générosité » et « respect » qu'il inspirait. Pour tout cela MERCI HUBERT et RESPECT. Hubert Repose en Paix. Adeu Amic .

En mémoire d'Hubert TENAS et tout son investissement au sein de la commune de SERRALONGUE, Mr le Maire et son Conseil Municipal, ont décidé, avec l'accord de la famille, que la salle de réunion du Conseil Municipal et Salle des Mariages porterait le nom d'Hubert TENAS.

La Ronda de Cabrenç



Départ 9h00 - Serralongue
Trail de 15km 800m D+
Le 23 Août 2015

4ème Manche du
Challenge Vallespir Sud Canigo

CHALLENGE VALLESPIR



SUD CANIGÓ

Contact:

OLIVE Frank 06.79.52.34.24

www.vallespir-sudcanigo.com

